

<https://college-simone-lagrange.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article208>

Brevet des collèges 2023

- Brevet des collèges -



Date de mise en ligne : lundi 3 octobre 2022

Copyright © Collège Simone Lagrange - Tous droits réservés

Le DNB (diplôme national du brevet) est délivré par le ministère de l'Éducation nationale. Il atteste des connaissances et des compétences d'un élève et il prouve que ce dernier a le niveau exigé à la fin du collège.

Un diplôme sur 800 points

L'obtention du brevet repose sur les points cumulés au contrôle continu (400 points) et aux 5 épreuves que les élèves passent à la fin du mois juin (400 points). Le brevet est décerné aux élèves ayant obtenu au moins 400 points sur 800.

Le contrôle continu

Le niveau de l'élève est évalué au dernier conseil de classe à l'occasion d'un bilan de fin de cycle. Il tient compte de ses compétences et de ses connaissances acquises depuis la 5e. Toutes les disciplines et les projets menés comptent (EPI, Parcours Avenir, Parcours citoyen...). Les points sont attribués selon le barème suivant :

maîtrise insuffisante : 10 points
maîtrise fragile : 25 points
maîtrise satisfaisante : 40 points
très bonne maîtrise : 50 points

Il est possible d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires avec les enseignements facultatifs (latin, grec, langue et culture régionale...).

Les épreuves

Épreuve 1 : Français 100 points
Épreuve 2 : Mathématiques 100 points
Épreuve 3 : Histoire géographie et enseignement moral et civique 50 points
Épreuve 4 : Sciences 50 points
Épreuve 5 : Oral 100 points

Les mentions

Mention assez bien au-delà de 480 points
Mention bien au-delà de 560 points
Mention très bien au-delà de 640 points

[Plus d'informations ici :](#)

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Diplome-au-college/Le-diplome-national-du-brevet-DNB>

Brevet 2023 : épreuves de français et de maths lundi 26 juin

Brevet des collèges 2023

La matinée du lundi 26 juin commence avec le français. Une épreuve en deux parties : grammaire, compréhension et dictée de 9h à 10h30, puis la rédaction de 10h45 à 12h15.

Le lundi après-midi est consacré aux mathématiques, avec une épreuve de deux heures, de 14h30 à 16h30. Les élèves vont plancher sur plusieurs exercices, dont un exercice d'informatique.

Le mardi 27 juin débute par l'épreuve d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique (EMC). Entre 9h et 11h, la matinée sera consacrée à une analyse et à une compréhension de documents.

L'après-midi, de 13h30 à 14h30, l'épreuve de sciences vient conclure l'examen du brevet. Les élèves vont traiter deux disciplines parmi la physique-chimie, les sciences de la vie et de la Terre (SVT) et la technologie. Les élèves seront informés quelques semaines avant l'épreuve des disciplines qui seront tirées au sort.